



Enquêtes et baromètres : La CGPME fait sa com'

« L'inquiétude des patrons de PME à l'égard de la crise est en net recul par rapport au mois de février » selon le baromètre KPMG-CGPME publié le 23 juin dernier (1). Malheureusement, cette enquête réalisée auprès de 402 dirigeants d'entreprises ne reflète pas la réalité, car seuls des patrons d'entreprises de 10 à 500 salariés ont été interrogés, excluant de fait plus de 93% des entreprises* !

Hélas, ce n'est pas la première fois que la CGPME, diffuse des enquêtes non significatives au risque, bien involontairement, sans aucun doute, de tromper les médias, l'opinion et les politiques. Le 16 février dernier, la CGPME nous promettait en effet « la vérité sur les écarts salariaux dans les PME » et indiquait que le salaire net annuel moyen d'un patron s'élevait en 2006 à 52 700 euros, soit 4 400 euros mensuels (2). Or il s'agit d'un chiffre de l'Insee portant sur les dirigeants salariés de société, c'est à dire moins de 190 000 dirigeants sur 2,7 millions patrons non salariés ! En réalité, les entrepreneurs individuels gagnent en moyenne, selon l'Insee, 22 100 euros, soit 1850 euros net par mois (3) ! Sacrée différence, quand on sait que désormais ce revenu est exactement le seuil de pauvreté pour une famille avec deux enfants et qu'il faut bien plus de 35 heures par semaine à ces patrons pour les atteindre... Mais qui ose le dire ?

Ces faits appellent deux enseignements : comment la CGPME peut-elle prétendre représenter les patrons de petites entreprises et faire des propositions qui les concerneraient quand elle ignore leur situation réelle et qu'elle commande des enquêtes qui les excluent ? Second enseignement : la CGPME diffuse des informations susceptibles de tromper les décideurs et en premier lieu le pouvoir politique : combien de temps encore l'exécutif pourra-t-il faire confiance à de tels "partenaires sociaux représentatifs" et espérer pouvoir prendre les bonnes décisions avec pour référence des statistiques et autres baromètres qui ne sont en fait rien d'autres que des outils de communication ?

* L'Insee évalue à plus de 2,7 millions le nombre de TPE de 0 à 9 sur un total de plus de 2,9 millions d'entreprises (chiffres au 1^{er} janvier 2007).

(1) Baromètre Ifop pour KPMG-CGPME

http://www.cgpme.fr/fichiers/1245751607_3134.pdf

(2) Le salaire annuel moyen de dirigeants de société salariés

http://www.insee.fr:80/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF04108

(3) Le revenu des entrepreneurs individuels

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1175®_id=0#inter4

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus -
maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org